

HSBC ABRITAIT AUSSI DES PARRAINS D'AL-QAIDA

► Oussama Ben Laden l'appelait « Golden Chain » la liste de ses vingt sponsors. Plusieurs étaient saoudiens et clients de HSBC

► La liste fut découverte à Sarajevo, en 2002. HSBC n'a pas réagi aux premières informations sur ses clients à « risques »

► Des diamantaires d'Anvers, des groupes mafieux, des marchands d'armes ont aussi eu recours aux services de HSBC

► Les révélations du « Monde » et de ses partenaires provoquent des demandes d'enquête parlementaire à Berne et à Londres

► Récit d'une traque, avec Roland Veillepeau, l'homme qui dirigea pour Bercy l'opération « Chocolat »

→ LIRE PAGES 2 À 8 ET 18-19



Valls défié à Marseille par les kalachnikovs

► Une fusillade à la Castellane a gâché le déplacement du premier ministre → LIRE PAGE 16

HÉPATITE C
UNE ONG
CONTESTE LE BREVET
D'UN MÉDICAMENT
AU PRIX EXORBITANT

→ LIRE LE CAHIER ÉCO PAGE 5

ISRAËL
LES ARABES FONT
LISTE COMMUNE
POUR LES ÉLECTIONS

→ LIRE PAGE 13

ACQUISITIONS
LE CHINOIS WANDA
RENTRE DANS
LE SPORT EN EUROPE

→ LIRE LE CAHIER ÉCO PAGE 8

ÉDITORIAL III

FRANCE-MAROC :
FIN DE LA
BROUILLE

→ LIRE PAGE 28

CHRONIQUE
NICOLAS SARKOZY, EN PANNE DE GPS
PAR GÉRARD COURTOIS

C'était au mois d'octobre 2014, au début de sa campagne pour la présidence de l'UMP. Nicolas Sarkozy plastronnait volontiers : « Pour l'instant, je suis sur la rocade. Bientôt je vais prendre la bretelle d'autoroute, je vais accélérer, et ils seront tous derrière moi. » Le cap était fixé, avec la présidentielle de 2017 à l'horizon. Quatre mois plus tard, en panne de GPS, le voilà égaré sur de cahoteuses routes départementales.

De fait, rien ne s'est passé comme prévu. Il y eut, d'abord, le score décevant de son élection, le 29 novembre. Loin d'être écrasée, la concurrence s'en est

trouvée stimulée. « Sarkozy ne fait plus peur », constatent, presque incrédules, bien des voix à l'UMP. Et Bruno Le Maire, son challenger de novembre, peut glisser comme une évidence : « La mayonnaise Sarkozy ne prend pas », sans être illico envoyé au baignoire.

En bon avocat, Nicolas Sarkozy a les convictions de ses plaidoiries du moment. Mais cela sent par trop le calcul. Il lui faudra une conduite moins fluctuante pour espérer retrouver l'entrée de l'autoroute présidentielle.

→ LIRE LA SUITE PAGE 28

La cote de Manuel Valls

NON, ÇA C'EST DES TRACES DE KALACHNIKOV !

LE REGARD DE PLANTU

Le Pakistan, après le massacre de Peshawar
REPORTAGE

JACQUES FOLLOROU
ISLAMABAD (PAKISTAN) -
envoyé spécial

Tous les « 11-Septembre » ne se valent pas. Deux mois après avoir été saisi d'effroi par l'horreur du massacre de 134 élèves et 19 adultes sans défense par un commando de talibans pakistanais dans une école à Peshawar, dans le nord-ouest du pays, le Pakistan a lancé, dans une relative indifférence de la communauté internationale, une enquête de toute la nation en

LE CHÂTEAU DE VERSAILLES PRÉSENTE

18^e AUX SOURCES DU DESIGN
CHEFS-D'ŒUVRE DU MOBILIER 1650 À 1790

SOUS LE REGARD DE JEAN NOUVEL
DU 28 OCTOBRE 2014 AU 22 FÉVRIER 2015

TOUTS LES JOURS, SAUF LE LUNDI, DE 9H À 17H30

DERNIERS JOURS
BILLET COUPE-FILE SUR WWW.CHATEAUVERSAILLES.FR

Pakistan : les leçons du drame de Peshawar

Deux mois après le massacre commis par les talibans dans une école, Islamabad confie des pouvoirs accrus à l'armée

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

REPORTAGE

Le 31 janvier, Nawaz Sharif a promis que ce combat « serait gagné quel qu'en soit le coût », car « il conditionne [la] survie économique et sociale [du pays] ainsi que celle de la future génération ».

L'heure de la mobilisation nationale aurait donc sonné. Fini les compromissions des autorités avec des groupes extrémistes islamistes protégés – car ils servaient, en sous-main, les intérêts du Pakistan dans ses relations conflictuelles avec l'Inde et l'Afghanistan. Les partis politiques et les gouvernements provinciaux (Pénjab, Sindh, Balouchistan et Khyber Pakhtunkhwa) ont accepté l'« union sacrée » derrière le premier ministre. Comme un seul homme, le Parlement a même amendé, le 6 janvier, la Constitution pour autoriser des tribunaux militaires à juger des civils pour terrorisme.

Le gouvernement a compilé sa stratégie dans un plan d'action national. Le pouvoir politique y donne toute latitude à l'armée pour débarrasser le pays des nombreux groupes insurgés avec lesquels le gouvernement a tenté, une nouvelle fois en vain, de négocier au printemps 2014. L'opération lancée le 5 juin dans le Nord-Waziristan a été étendue à d'autres agences tribales comme Khyber, aux portes de Peshawar.

Ce plan d'action national comporte aussi des dimensions non militaires telles que la reprise en main des écoles religieuses (madrasas) qui échappent, de fait, au contrôle d'un Etat défaillant qui a perdu la bataille de l'éducation et en paye les conséquences. Ces institutions, dont les effectifs sont passés de 14 500 en 1999 à plus de 200 000 en 2014, ont contribué à diffuser une idéologie extrémiste.

« Si l'attaque de l'école de Peshawar a produit un tel effet dans un pays pourtant habitué à la violence, c'est que le pouvoir a senti que son équilibre intrinsèque était menacé », risque un diplomate occidental à Islamabad. « C'est sur-



Des proches des victimes de l'attaque du 16 décembre manifestent contre les lenteurs de l'enquête, le 7 février, à Peshawar. A. MAJED/AGF

tout, corrige, à Lahore, l'expert pakistanais Ahmed Rashid, l'un des meilleurs analystes de la région et du mouvement taliban, le signe de la faiblesse du pouvoir politique et de l'Etat, contraint de céder ses prérogatives aux militaires », notamment en matière de justice.

« Virage politique à 180 degrés » « Il n'y a aucune garantie d'un procès équitable », estime l'Association du barreau de la Cour suprême qui vient de déposer un recours contre la création des tribunaux militaires. Le 25 janvier, à Islamabad, un des juges de la Cour suprême, Qazi Faiz Isa, a estimé publiquement que la loi antiterroriste de 1997, déjà dérogatoire du droit commun, donnait tous les moyens nécessaires pour combattre le terrorisme. « Le problème, c'est que les juges ne l'ont jamais appliquée », a-t-il conclu.

Près de 8 000 condamnations à mort prononcées par des juges civils étaient pendantes, notamment à cause du moratoire qui vient d'être levé. Depuis janvier, les pendaisons de terroristes sont annoncées régulièrement, mais il

Le gouvernement, qui a perdu la bataille de l'éducation et en paie les conséquences, veut reprendre en main les écoles religieuses

s'agit de personnes qui attendaient leur exécution. Les tribunaux militaires ne sont pas encore entrés en action.

Rien que dans le Khyber Pakhtunkhwa, en janvier, 166 affaires ont été transférées aux tribunaux militaires, concernant surtout des commandants du mouvement des talibans pakistanais (Tehrik-e-Taliban Pakistan, TTP), dont leur chef, le mollah Qazi Fazlullah, qui a revendiqué l'attaque de l'école. « Fazlullah est en Afghanistan, tempère, à Peshawar, Mahmood Shah, brigadier général à la re-

traite qui fut ministre de la sécurité dans les zones tribales au sein du gouvernement local de Khyber Pakhtunkhwa. L'impact de cette campagne sur l'insurrection ne sera pas immédiat, mais celui sur ses soutiens financiers, idéologiques et locaux est visible. Nous assistons là à un virage politique à 180 degrés. »

Mais il reste beaucoup à faire pour convaincre. Aucun nom lié à des mouvements proches des renseignements militaires tels que le réseau insurgé afghan Haqqani n'apparaît. « On est peut-être à l'approche d'un tournant historique, mais, pour l'instant, on sent un Etat terrorisé par de possibles attentats des insurgés, notamment à Lahore, contre une cible facile, un cinéma ou une école », décrypte Ahmed Rashid.

Cette peur s'est manifestée, le 27 janvier, lors du procès en appel, à Islamabad, de Mumtaz Qadri, le garde du corps et assassin, en 2011, de l'ex-gouverneur du Pénjab, Salman Taseer. Le policier a assumé son geste. Il reprochait à M. Taseer de vouloir réviser la loi punissant le blasphème. Depuis,

M. Qadri est célébré comme un héros, par la mouvance fondamentaliste comme par une partie de la société civile, dont ses gardiens de prison ou des policiers, comme son frère. Alors qu'il devait être jugé, le 27 janvier, en appel de sa condamnation à mort, la justice s'est d'abord aperçue qu'elle avait perdu son dossier. Puis, à l'audience, le gouvernement n'avait toujours pas désigné d'avocat général.

Mumtaz Qadri a finalement été jugé, le 3 février. « Si la Haute Cour d'Islamabad confirme la peine de première instance, il restera à voir

« Pour l'instant, l'Etat semble terrorisé par de possibles attentats, contre un cinéma ou une école »

AHMED RASHID
expert du mouvement taliban

si on l'exécute, confie un magistrat venu assister à l'audience. On pas payé pour se faire tuer. » L'avocat Saroop Ijaz, militant des droits de l'homme, basé à Lahore, a déclaré que le cas de Qadri est un symbole. « La manière dont il sera gé le gouvernement, dit-il, me à quel point le plan d'action national est une posture politique pas. »

Attaques de Bombay

L'attitude du premier ministre Nawaz Sharif est également servée de près au sujet de Saeed, chef de la Jamaat-ud-Dawa organisation considérée comme la façade du groupe islamiste hkar-e-Taiba (LeT), accusé impliqué dans de nombreux attentats dans l'Inde voisine, notamment ceux de Bombay en 2008. Les Etats-Unis ont tenu à prix 10 millions de dollars son nom figure sur la liste des Nations unies. Il se présente librement à Karachi vient de lancer un service bulance aux couleurs de maat-ud-Dawa.

Zakiur Rehman Lakhvi, ministre de la Justice, a été libéré sous caution un tribunal pakistanais. Il figure des sept suspects incarcérés au Pakistan pour planifié ou financé ces attentats dont le procès est toujours en cours, six ans après les attentats, comme ses partenaires internationaux, jugeront à la fin de l'année. M. Sharif a précisé la volonté de M. Sharif de tourner la page des années biguité du Pakistan.

« Aussi loin que je me souviens, le Pakistan a toujours été à l'avant de son histoire, nuance présentant des puissances secrètes militaires (ISI), ren par Le Monde. Cette fois-ci, l'



« Si je suis vivant, c'est qu'ils m'ont cru mort. J'étais sous le corps de mes voisins »

SES YEUX VOUS FIXENT, mais ils ne regardent rien. La vie s'en est retirée le 16 décembre, vers 10 h 20, lorsqu'un commando armé a surgi dans l'auditorium de son collège, à Peshawar, où sa classe assistait à un cours sur les premiers secours.

Seul rescapé indemne, Ahmed Shah, 14 ans, a vécu aux premières loges cette scène d'horreur absolue. Son frère aîné a perdu la vie deux rangs devant lui après lui avoir crié de se coucher par terre. « Si je suis vivant, c'est qu'ils m'ont cru mort, j'étais sous les corps de mes voisins, recouvert de leur sang », raconte Ahmed.

Il n'est pas encore retourné à l'école. « Les cris me reviennent la nuit, et dès

vent aller en voyage en Chine, mais, dans les faits, on est seuls et on n'a pas vu l'argent promis par le gouvernement. »

On connaît le déroulé des principaux faits. Après avoir mis le feu à leurs véhicules, les sept hommes, selon les autorités – six selon le mouvement des talibans pakistanais (Tehrik-e-Taliban Pakistan, TTP) –, du commando qui a revendiqué l'attaque pénètrent par l'arrière de l'école sans surveillance en coupant les barbelés et en franchissant un petit mur. Ils s'attaquent d'abord à la cantine, où ils tuent plusieurs personnes, et se dirigent ensuite vers l'auditorium où se trouvent plusieurs centaines de personnes.

On a entendu des bruits de pas, des

par rafales à la tête. La panique, le retour des assaillants pour achever les blessés dans l'auditorium et le long temps de réaction des forces de sécurité vont alourdir le bilan.

Griefs des familles

Blessé par balles, Suleiman Khan, âgé de 29 ans, professeur de mathématiques, a aussi été sauvé par le corps d'un de ses élèves mort, qui le recouvrait à moitié. Il a repris les cours depuis sa sortie de l'hôpital. « La principale aurait pu s'échapper, elle est revenue pour sauver le maximum d'élèves. Ceux qui ont fui par le vestiaire et ceux qui sont partis vers l'école primaire sont restés saufs, ceux qui s'étaient réfugiés dans le colline ont été tués », relate

heures plus tard. Deux mois après la tuerie, l'émotion laisse peu à peu la place aux griefs des familles des victimes. Le 2 février, à Peshawar, les mères ont demandé la « démission du ministre [provincial] de l'intérieur » pour sanctionner « l'échec du gouvernement et de l'armée à protéger [leurs] enfants ». Elles demandent aux autorités de rendre publics « les éléments de l'enquête ». Samedi 7 février, elles ont défilé à Peshawar.

Une autre question les taraude. Jusqu'en mars 2014, selon plusieurs témoins interrogés par Le Monde, « une quinzaine de soldats étaient affectés à cette portion du mur d'enceinte et un poste de garde érigé sur un toit » pour protéger ce point vulnérable. Selon ces

Malgré leurs
150 000 signatures
pour dire non au
déremboursement
de l'arthrose,
les malades
n'ont pas été
entendus



Notre mission :
combattre les pathologies
rhumatismales invalidantes



Déremboursement des traitements de l'arthrose le 1^{er} Mars

Depuis plus de 2 ans, l'AFLAR se mobilise pour faire entendre la voix des patients et éviter que le déremboursement des traitements de l'arthrose ne les laisse démunis face à leur maladie. En juillet dernier, nous avons indiqué au gouvernement 10 bonnes raisons pour ne pas dérembourser les traitements de l'arthrose.

Début décembre 2014, nous avons remis au Président de la République, au Premier Ministre et à la Ministre de la Santé, notre pétition demandant le maintien du remboursement des traitements de l'arthrose en attendant la mise en place d'une commission travaillant sur l'impact d'une telle décision.

Le 21 janvier 2015, le gouvernement a, malgré tout, publié un avis de déremboursement des anti-arthrosiques d'action lente (AASAL), applicable au 1^{er} mars 2015.

Ce déremboursement des AASAL va exposer les patients arthrosiques à une véritable **médecine à 2 vitesses** avec, en toile de fond, la survenue plus fréquente d'effets potentiellement dangereux, liée à la prise d'anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS), de paracétamol et de morphiniques.

Plus que jamais signez, faites signer la pétition

et évitons, ensemble, les complications liées aux reports de prescription !
www.stop-arthrose.org/petition

Si le gouvernement persiste dans sa décision de dérembourser ces traitements, alors nous allons surveiller les effets graves inévitables de cette décision (surconsommation d'AINS, majoration des effets secondaires, augmentation des dépenses de sécurité sociale...). Nous nous engageons à rendre publics ces résultats pour que, plus jamais, une telle décision ne soit prise en ignorant, non seulement la santé des patients, mais également ses conséquences néfastes, à courte et moyenne échéances, au niveau économique et en termes de santé publique.

Association de Lutte Anti-Rhumatismale, nous sommes vigilants pour défendre les patients souffrant d'arthrose, comme nous défendons tous les patients en particulier ceux qui sont atteints de pathologies rhumatismales invalidantes. C'est pourquoi, aujourd'hui plus que jamais, nous vous appelons à vous mobiliser pour défendre l'égalité à l'accès aux soins et le droit de nos concitoyens à la santé.

Laurent Grange,
Président de l'AFLAR